# CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES

Validé par le Bureau du CREN, le 28 octobre 2022 Validé par le Comité Directeur du CREN, le 10 décembre 2022

Tout club qui organise un tournoi, une épreuve officielle figurant au calendrier régional du CREN (et comptant dans le classement National) recevra un label épreuve régional. Pour l'obtenir, celui-ci s'engage à respecter les points suivants :

## La note d'organisation

Celle-ci devra comporter

- Date, lieu (coord GPS, arme(s), catégorie(s))
- Horaires (Il faut autant que les contraintes le permettent avoir un horaire de début le plus raisonnable possible pour le confort des gens qui se déplacent.)
- Licences, obligations
- Contacts, site web
- Restauration
- Récompenses
- Numéro de téléphone et adresse mail (informations complémentaires)
- Les engagements (les inscriptions doivent se faire au plus tard le mercredi à 23h59 avant l'épreuve via l'extranet)

L'annonce de la compétition devra être transmise, au moins 2 mois avant l'épreuve, à Me Hermann CHAUME

## Installation et équipement

# Moyens Humains

Pour un bon déroulement de l'épreuve, il est important de mobiliser un maximum de bénévoles, afin que chacun ne cumule pas plusieurs postes (Gestion informatique, affichage des résultats, inscriptions...)

## ■ Le bâtiment

Il doit être conforme aux normes de sécurités accueillant du public avec des vestiaires hommes et femmes et différents espaces devront être délimités (Buvettes, informatique, remise des récompenses, infirmerie...).

# L'espace compétition

Cet espace doit être délimité et sécurisé accessible uniquement aux tireurs, aux arbitres, médecin, DT et entraineurs. Aucune autre personne ne sera admise dans cet espace.

Le nombre de piste sera en fonction du nombre de tireurs estimés, un espace de 2 mètres minimum, pour 2 arbitres qui officient dos à dos.

# L'espace informatique

L'organisateur doit prévoir au moins un ordinateur avec un logiciel de gestion de compétition ainsi qu'une imprimante et le matériel nécessaire pour gérer la compétition ainsi que l'affichage des résultats. L'organisateur doit également pouvoir transmettre les résultats sur l'extranet.

# Couverture médicale

Se reporter à la règlementation en vigueur

## Tarifs d'inscriptions

- → Individuel : 10€ de M15 à Vétéran & 8€ pour les autres
- → Équipe : 20€ pour les équipes de 2 & 40€ pour les équipes de 3 et 4

Les inscriptions restent entièrement pour l'organisateur

## L'arbitrage

- → Bien vérifier que tous les clubs ont bien fournir tous les arbitres diplômés avec le niveau de qualification requis
- → Prévoir des arbitres supplémentaires avec l'aide du référent à l'arbitrage

La rémunération des arbitres est à la charge de l'organisateur en fonction du barème fédéral

L'organisateur s'engage à accepter les arbitres en formation, y compris s'il a déjà le nombre d'arbitres nécessaire.

Se reporter au règlement de l'arbitrage au CREN

L'organisateur doit prévoir le matériel nécessaire : support, stylos, cartons

## • <u>L'affichage</u>

L'organisateur doit afficher la liste des inscrits, la liste des présents, la composition des poules, les résultats, le tableau actualisé après chaque tour et le classement général final.

Tout cela peut aussi fait également en ligne.

## Directeur Technique

Le Directeur Technique est composé (devra être afficher pendant la compétition) :

- → du président du club organisateur ou son représentant
- → du CTS / CTF ou son représentant
- → du référent à l'arbitrage

Le repas du DT est pris en charge par l'organisateur

# • <u>Les récompenses</u>

Les récompenses sont à la charge de l'organisateur

- → M9-M11-M13: tout le monde est récompensé
- → M15- Vétéran : les 4 premiers sont récompensés

L'organisateur s'assure de récompenser sur un « podium » les 3ème, le 2ème puis le 1er.

## • Transmission des résultats

Dès la fin des épreuves et au plus tard le LUNDI suivant l'épreuve, l'organisateur doit publier les résultats de la compétition sur l'extranet de la FFE, sous 3 formats : PDF, FFF et XML.

L'organisateur fera parvenir au plus tard dans les 72h suivant la fin de la compétition, le dossier informatique complet de la compétition aux adresses suivantes : <a href="mainto:competition@ffescrime.fr">competition@ffescrime.fr</a> et <a href="mainto:hermann.chaume@escrimenormandie.fr">hermann.chaume@escrimenormandie.fr</a>, les documents suivants :

- Les répertoires informatiques complets (compressés).
- Les fichiers de résultat FFF.
- Les résultats sous format PDF, tels qu'ils auront été publiés sur l'extranet de la FFE. La composition du directoire technique.
  - Le fichier de coefficient au format Excel complété.
  - Si nécessaire le rapport carton noir complété.